

N^o 3 H

Jean Demarniel

C^{ie} 21^a

Par un mil neuf cent dix-huit, le onze mil huit cent
à douze heures, étant à Notre Dame de Lisse
canton de Lissoune (Aisne) acte de décès de
Jean Demarniel, soldat au 48^e Bataillon
de Chasseurs à pied, 8^e C^{ie}, immatriculé sous
le 11^e mille deux cent cinquante-cinq, né le deux
sept mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à
Ustoué, canton d'Ouest, département de l'Ariège
domicilié en dernier lieu à Ustoué, canton d'Ouest
département de l'Ariège, décédé à Notre Dame
de Lisse, canton de Lissoune, Aisne, le onze
du mois de novembre courant, à douze heures. "
Mort pour la France" des suites de ses blessures
de Guerre, titulaire de la Croix de Guerre
fils de Pierre et de Marie Dupret, domiciliés

à Ustoué, canton d'Ouest, département de l'Ariège.
Conformément à l'article 77 du Code civil,
nos nos sommes transportés auprès de la per-
sone décédée et assuré de la réalité du décès.
Dressé par Nous, Jean Grossard, Officier d'ad-
ministration de 2^e classe, gestionnaire de l'Am-
balance, Officier de l'état civil, sur la déclara-
tion de Gabriel de St-Jean, infirmier, 2^e
section, et Louis Bouchon, infirmier, 2^e section,
témoins, qui ont signé avec Nous, après lecture.
Le 1^{er} témoin, signé: De St-Jean; Le 2^e témoin
signé: Bouchon. L'Officier de l'état civil,
signé: Grossard. Pour expédition conforme,
L'Officier de l'état civil, signé: Grossard.
Mention additive - Le soldat Demarniel était
célibataire. Dans le neuf novembre mil neuf
cent dix-neuf. Le Ministre de la Guerre, par
délégation, le chef du bureau des archives ad-
ministratives, signé: illisible. Transcrit le
vingt novembre mil neuf cent dix-neuf, dix heu-
res du matin, par Nous Pierre Jean Pierre, mai-
re d'Ustoué.

L. Marie,
M.